



**Conditions d'utilisation :**

L'organisateur s'engage à utiliser les locaux, à l'exception de tous autres, à les rendre en parfait de propreté, immeuble et meubles.

Le matériel sera rangé convenablement comme il a été trouvé.

La salle sera balayée et lavée (matériel mis à disposition).

**Gestion des déchets :**

Les détritits et ordures ménagères devront être récupérés par les usagers.

Une poubelle sera mise à disposition uniquement pour les déchets recyclables.

Un contrôle du bon fonctionnement de ce dispositif sera effectué lors de l'état des lieux de sortie.

**Mesures de sécurité :**

L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application.

**Assurance :**

L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période de location. Cette police porte le N°

elle a été souscrite le \_\_\_\_\_ auprès de la compagnie \_\_\_\_\_.

**Responsabilité**

Le réservataire est responsable de la sécurité des personnes et du matériel, ainsi que de tout vol pouvant être commis lors de l'occupation des locaux.

**Prix :**

Le présent droit d'utilisation est accordé à M. ou Mme

moyennant le règlement de la somme de \_\_\_\_\_

euros, majoré éventuellement du montant de

location de la vaisselle, auprès du Trésor Public de Formerie.

**Caution de garantie :**

Une caution de **122 €** (cent vingt deux) sous forme de chèque, sera déposée en garantie des dommages éventuels et restitué dans un délai de deux mois.

Fait à Hanvoile, le

**L'organisateur responsable**

**Le maire ou son représentant**